

Politiques nationales et stratégies des universités en faveur de la mobilité étudiante au Japon

Jun OBA (RIHE, Université de Hiroshima)

Au cours des dernières décennies, la mobilité internationale des étudiants s'est considérablement développée et a pris une place de plus en plus importante dans le monde de l'enseignement supérieur. Entre 2000 et 2011, le nombre d'étudiants en mobilité internationale a plus que doublé. Aujourd'hui, près de 4,5 millions d'étudiants suivent une formation d'enseignement supérieur dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants (OCDE, 2013).

Au Japon, entre 2000 et 2011, le nombre d'étudiants étrangers a également plus que doublé, passant de 64 011 à 138 075. Entre-temps, le « Plan 100 000 étudiants étrangers », élaboré par le gouvernement Nakasone en 1983, fut atteint entre 2002 et 2003. Aujourd'hui, le gouvernement japonais promeut davantage l'internationalisation de l'enseignement supérieur à travers diverses politiques, notamment le « Plan 300 000 étudiants étrangers » (2008) et les Programmes « Global 30 » (2009) et « Global 30 Plus » (2012).

Ce numéro de Repères fait état de la mobilité étudiante au Japon et présente les politiques japonaises pour promouvoir l'internationalisation de l'enseignement supérieur, ainsi que les enjeux de la mobilité étudiante.

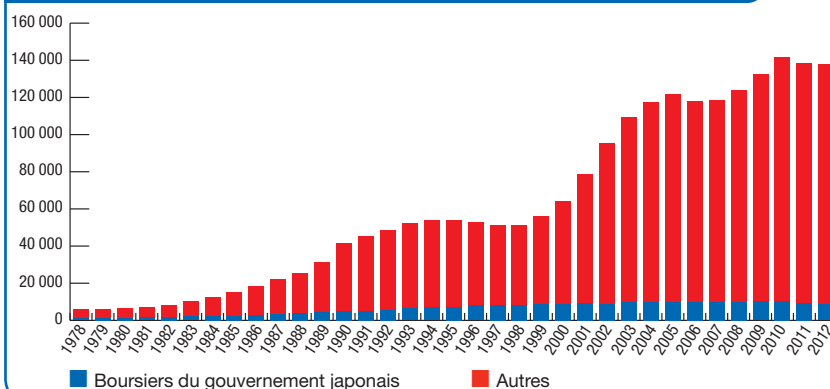
► L'état des lieux de la mobilité étudiante au Japon

Hausse continue de la mobilité vers le Japon

En 1983, le gouvernement a mis en œuvre un programme d'action pour augmenter le nombre d'étudiants étrangers au Japon, visant à atteindre le nombre de 100 000 avant le début du 21^e siècle, contre juste plus de 10 000 à cette époque-là (« Plan 100 000 étudiants étrangers »). Depuis cette année, ce nombre a augmenté, en particulier depuis 1999 après un ralentissement pendant quelques années, s'élevant à 141 774 en 2010 (*Graphique 1*)¹. On a estimé que le but avait été atteint en 2002-2003. Même si le nombre d'étudiants étrangers a chuté à 138 075 l'année suivante à cause du séisme du 11 mars 2011, le nombre d'étudiants étrangers est remonté et s'est stabilisé aux alentours de 140 000.

La collection Repères de Campus France a pour objet de donner la parole aux « penseurs de la mobilité » en France et dans le monde.

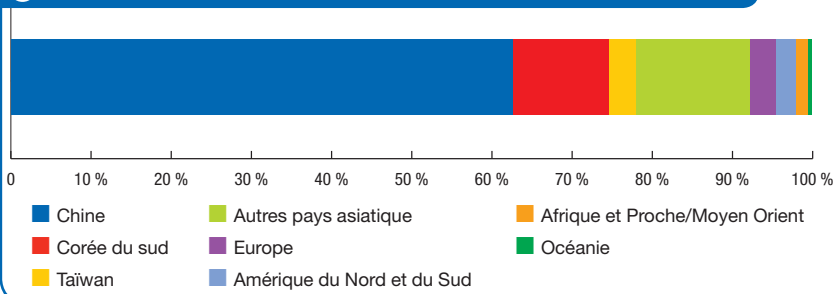
1 Évolution du nombre d'étudiants étrangers



1- La baisse en 2006 est due principalement à une chute du nombre d'étudiants chinois suite à la révision du contrôle d'entrée dans le pays.

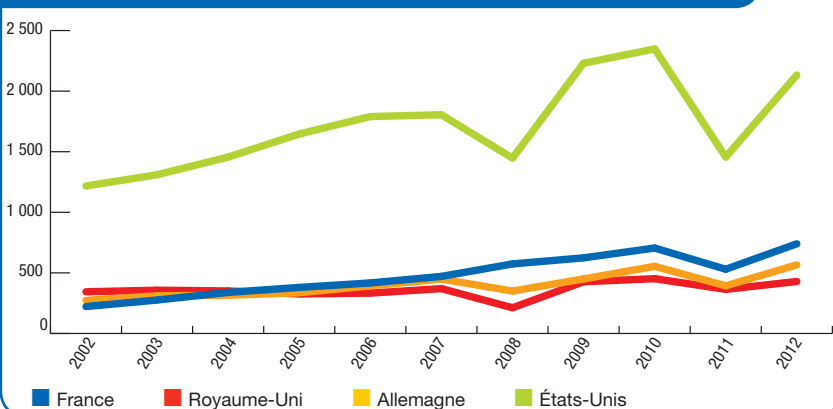
La grande majorité des étudiants étrangers, au nombre de 127 178 (92,3 %) en 2012, viennent des pays asiatiques (**Graphique 2**). Parmi eux, les Chinois représentaient à eux seuls 62,7 % des étudiants étrangers, dont le nombre s'élevait à 86 324, suivis par les étudiants sud coréens (16 651/12,1 %) et les étudiants taïwanais (4 617/3,4 %). En dehors des pays asiatiques, les États-Unis se situaient au neuvième rang (2 133/1,5 %), la France au treizième (740/0,5 %), l'Allemagne au quinzième (566/0,4 %) et le Royaume-Uni au dix-huitième (429/0,3 %). Au cours de la dernière décennie, la France a été en constante hausse, sauf pour 2011 (**Graphique 3**).

2 Répartition des étudiants étrangers par origine en 2012



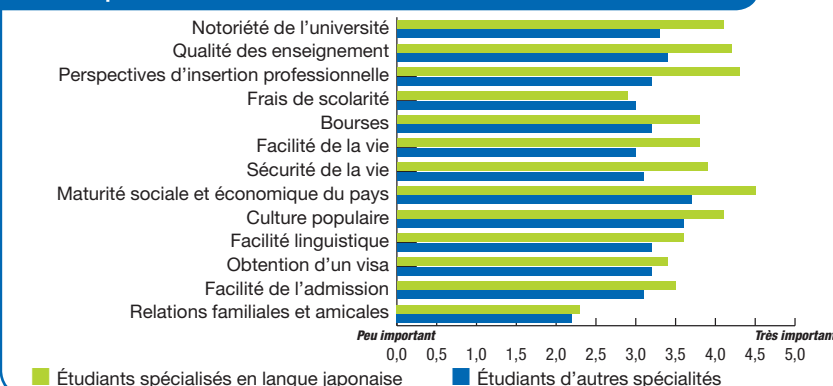
Sources : JASSO

3 Évolution du nombre d'étudiants étrangers des principaux pays non-asiatiques



Sources : JASSO

4 Les déterminants des étudiants chinois à faire des études au Japon



Source : Yokota et al. (2009) - (Nota) Les étudiants interrogés étaient invités à estimer, sur une échelle de cinq points, l'importance de chaque aspect de l'enseignement supérieur japonais.

D'après une enquête réalisée auprès d'étudiants chinois en 2008², le facteur d'attractivité de l'enseignement supérieur japonais le plus important est, pour tous les étudiants, qu'ils soient spécialisés en langue japonaise ou non, la maturité économique et sociale du Japon (**Graphique 4**). Pour les étudiants chinois apprenant la langue japonaise, les critères d'insertion professionnelle, de notoriété de l'université, de qualité de l'enseignement, de facilité et de sécurité de la vie, de maturité sociale et économique affichent le plus grand écart avec l'importance que leur accordent les étudiants qui ne sont pas spécialisés en langue japonaise. Il est possible d'en conclure que la diffusion de la langue japonaise à l'étranger est une stratégie efficace de recrutement d'étudiants étrangers. Par ailleurs, en dehors des relations familiales et amicales, les facteurs principalement financiers – les frais de scolarité, les bourses et la facilité de vie – sont les moins appréciés. Du fait que la plupart des étudiants étrangers viennent au Japon à leurs propres frais ou avec une autre source de financement que celle du gouvernement japonais (93,8 % en 2012, voir **Graphique 4**), le problème financier peut constituer un obstacle majeur de la mobilité vers le Japon.

Baisse constante de la mobilité des jeunes Japonais vers l'étranger

Le nombre d'étudiants japonais qui partent à l'étranger pour des études supérieures a continué à baisser depuis 2004, passant de 82 945 en 2004 à 58 060 en 2010 (**Graphique 5**). D'après un sondage auprès d'étudiants en première année universitaire réalisé par Recruit en 2013³, ceux qui ne voulaient pas faire des études supérieures à l'étranger (38,6 %) étaient plus nombreux que ceux qui le souhaitaient (33,4 %). Cette propension était la plus marquée chez les étudiants masculins en sciences naturelles, chez qui le taux de réponses négatives (46,5 %) était deux fois plus que celui des réponses positives (22,6 %). Parmi les raisons citées pour expliquer ce sédentarisme, le problème des frais arrive en tête à hauteur de 44,0 %, suivi de près par la difficulté linguistique (43,8 %). La question de l'insertion professionnelle n'était pas considérée comme un frein à la mobilité pour la grande majorité des étudiants japonais (**Graphique 6**). Pour ce qui est de ceux qui souhaitent effectuer des études supérieures à l'étranger, les raisons citées sont, premièrement, l'acquisition de compétence linguistique, suivie de près par l'élargissement de la vue et de la pensée (**Graphique 7**).

2- Yokota et al, 2009

3- Dossier de presse de Recruit du 27 juin 2013

Les récentes politiques japonaises en faveur de l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la mobilité étudiante

En mai 2007, le gouvernement Shinzo Abe (PLD) a défini une stratégie nationale d'internationalisation « Initiative de la Porte de l'Asie (*Asian Gateway Initiative*) » dans le but d'ouvrir davantage le pays en le situant à la porte (*gateway*) de l'Asie de l'Est et renforçant les liens avec les pays de cette région. Elle incluait deux mesures relatives à la mobilité étudiante :

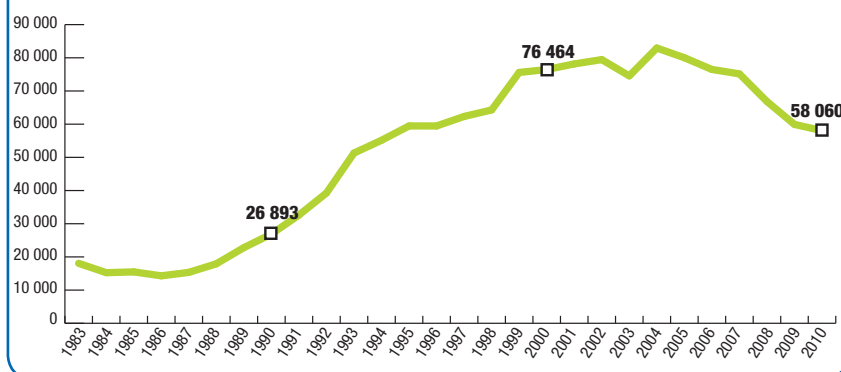
- la restructuration de la politique sur la mobilité étudiante afin de développer des pôles d'échange de ressources humaines de qualité,
- l'ouverture des universités au reste du monde.

Cette initiative a marqué un changement d'orientation politique relative à l'internationalisation de l'enseignement supérieur, en passant d'une « politique d'assistance » visant principalement à soutenir l'économie des pays d'origine des étudiants étrangers à une « politique d'attractivité » dans laquelle la stratégie d'attractivité est primordiale (Tsuboi, 2012).

L'année suivante, afin de mettre en œuvre les mesures définies dans « l'Initiative de la Porte de l'Asie », le gouvernement Yasuo Fukuda (PLD) a défini un « Plan 300 000 étudiants étrangers ». Non seulement ce plan donne un objectif chiffré, mais aussi il définit divers dispositifs que le gouvernement et les universités doivent entreprendre en faveur du renforcement de l'attractivité et de l'internationalisation des universités japonaises comprenant des activités d'informations à l'étranger, l'amélioration des conditions d'accueil, l'aide à l'insertion professionnelle des étudiants étrangers, etc.

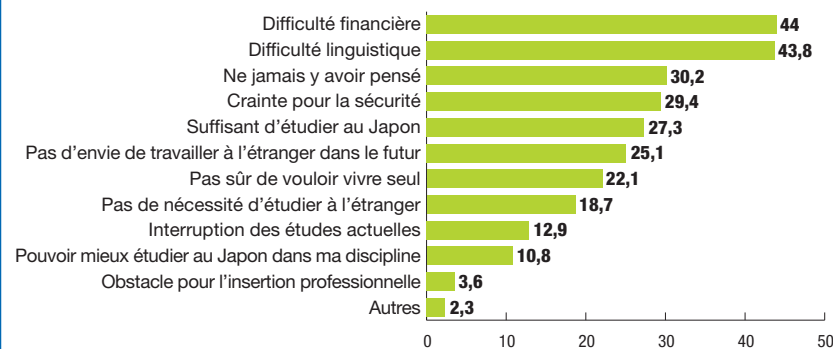
En 2009, afin de permettre aux universités japonaises d'atteindre l'objectif de 300 000 étudiants étrangers, le MEXT⁴ a lancé un nouveau programme de soutien financier pour développer des pôles universitaires spécialisés sur les échanges internationaux (*Global 30*). Parmi les 22 candidats, 13 universités (7 nationales et 6 privées)⁵ ont été sélectionnées. Le *Global 30* vise à offrir des enseignements de qualité, développer un environnement facilitant l'accès à l'enseignement supérieur japonais, offrir des cursus diplômants en anglais et aménager la structure d'accueil d'étudiants étrangers. Les résultats de la première

5 Évolution des étudiants japonais à l'étranger



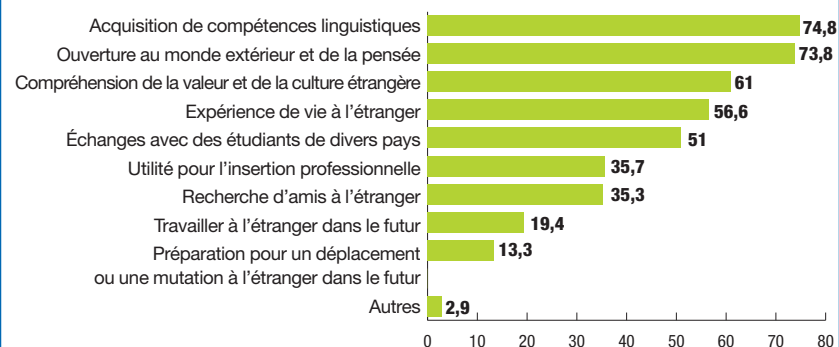
Source : MEXT

6 Raisons citées pour ne pas vouloir partir à l'étranger pour des études supérieures (réponse de ceux qui ne le souhaitent pas)



Source : Recruit

7 Raisons citées pour vouloir partir à l'étranger pour des études supérieures (réponse de ceux qui le souhaitent)



Source : Recruit

4- MEXT (*Ministry of Education, Culture, Sports, Science and Technology*) : Ministère chargé de l'Education

5- Tohoku, Tsukuba, Tokyo, Nagoya, Kyoto, Osaka, Kyushu, Keio, Sophia, Meiji, Waseda, Doshisha, Ritsumeikan.

évaluation faite en 2011 sont probants : l'internationalisation des universités sélectionnées est réelle, notamment par l'emploi d'enseignants étrangers et de personnel administratif capables de répondre aux besoins de l'internationalisation, le développement de programmes d'échanges et la participation d'enseignants japonais à diverses manifestations académiques à l'étranger. En ce qui concerne les cursus offerts en anglais, il y en avait 106 dans ces universités en avril 2011, proche de l'objectif fixé.

Après le changement politique à l'automne 2009, le nouveau gouvernement Yukio Hatoyama (Parti démocrate : PD) a proposé une « **Initiative de la Communauté d'Asie de l'Est (East Asian Community Initiative)** », et a plaidé pour les échanges internationaux de qualité parmi les universités de la région, notamment entre la Chine, la Corée (du Sud) et le Japon. L'année suivante, les représentants de ces trois pays se sont réunis à Tokyo, et en reconnaissant l'importance des échanges académiques internationaux de qualité, ont consenti à poursuivre les efforts en cette matière dans le cadre de l'initiative « **Campus Asia** ». Au cours de la deuxième réunion, organisée en Chine en décembre 2010, les trois pays se sont mis d'accord sur les lignes directrices relatives aux modalités d'échange international, telles que le transfert de crédits et la notation. Depuis, certains programmes pilotes ont été lancés par des universités de ces trois pays, tels que « *Beijing-Seoul-Tokyo Dual Degree Master's Program on International and Public Policy Studies* » mis en œuvre par l'Université de Tokyo, l'Université de Pékin et de l'Université nationale de Séoul.

En 2012, le MEXT a lancé un nouveau programme financier, intitulé « **Global 30 Plus** », destiné à promouvoir davantage encore l'internationalisation de l'enseignement supérieur japonais en favorisant la mobilité des étudiants japonais, afin de développer des ressources humaines capables de relever les défis lancés par la mondialisation, lutter contre la faible mobilisation des jeunes japonais. Pour ce programme, décliné en deux volets – initiatives institutionnelles (type A) et initiatives spécifiques (types B), 42 universités ont été sélectionnées (11 pour le type A et 31 pour le type B). Dans le cadre de ce programme, les universités sélectionnées entreprennent diverses activités privilégiant la dimension internationale, telle que le développement de la capacité en langues étrangères, le soutien financier pour la mobilité à l'étranger et l'élargissement des partenariats avec des universités étrangères.

6- METI, Enquête sur le développement des « ressources humaines globales », 2010

7- Communication de Yujiro Ito lors du Symposium sur le projet « Tuning » au Japon, organisé par l'Université Hitotsubashi, le 17 octobre 2013 à Josuikaikan, Tokyo

Les enjeux de la mobilité étudiante

Face à la mondialisation, l'environnement qui entoure l'enseignement supérieur évolue rapidement. Par exemple, les pratiques de recrutement des entreprises japonaises ont considérablement évolué ces dernières années. Leur dimension internationale continue à augmenter nécessitant plus de ressources humaines capables de travailler dans un environnement international et multi-culturel. D'après une enquête auprès d'entreprises, les ressources humaines internes de l'entreprise qui promeuvent la globalisation sont considérées comme les plus essentielles pour développer les activités commerciales à l'étranger⁶. Par exemple, à la Banque Mitsui-Sumitomo, la proportion des nouveaux recrutés ayant une expérience d'étude à l'étranger a doublé au cours de ces trois dernières années, passant de 16,7 % en 2010 à 32,7 % en 2013⁷. Malgré les besoins des entreprises japonaises, les étudiants japonais sont de moins en moins mobiles et restent réticents à l'idée d'effectuer un séjour d'études supérieures à l'étranger. Il est impératif de renverser cette tendance en leur facilitant et en encourageant la mobilité à l'étranger.

Quant à la mobilité entrante, même si le nombre d'étudiants étrangers a augmenté, leur proportion dans l'ensemble des effectifs de l'enseignement supérieur reste très faible par rapport aux autres pays développés et leur répartition est inéquitable. En outre, le recrutement d'étudiants étrangers de haut niveau est considéré comme un enjeu crucial pour la croissance du pays et un instrument de rayonnement international. Comme nous l'avons vu plus haut, les stratégies de communication et de diffusion de la langue nationale sont particulièrement importantes.

Si l'on considère la mobilité étudiante entre la France et le Japon, on peut constater que le nombre d'étudiants japonais se rendant en France est largement supérieur à celui des étudiants français au Japon. Le ratio est presque d'un étudiant français pour deux étudiants japonais. Les flux d'étudiants français au Japon ont toutefois tendance à se renforcer alors que les flux d'étudiants japonais en France restent stables. Le renforcement des coopérations universitaires entre la France et le Japon, comme l'ont souhaité le Président François Hollande et le Premier Ministre Shinzo Abe en juin 2013, pourrait infléchir la tendance. L'élargissement des coopérations universitaires existantes aux programmes enseignés en anglais et aux programmes de court séjour sont également des pistes qui pourraient permettre d'encourager la mobilité entre la France et le Japon tout en atténuant les difficultés linguistiques.

Biographie

Jun Oba

Jun Oba est maître de conférences à l'Institut de recherche pour l'enseignement supérieur (RIHE), Université de Hiroshima, Japon.

Il a travaillé au ministère japonais de l'Éducation et à l'OCDE. Il a été chercheur invité à l'Université Paris X (2007).

Ses études de recherche portent sur les divers aspects de l'enseignement supérieur, notamment dans une perspective comparative internationale.

Il a publié de nombreux travaux de recherche en la matière en japonais, en anglais et en français, dont *Comparison of University Governance USA, UK, France and Japan (RIHE International Seminars Reports No. 19, 2013, en collaboration)*, l'organisation du système éducatif japonais 2012 (RIHE, 2013), *Asie de l'Est : développement de la coopération dans l'enseignement supérieur (Revue internationale d'éducation n° 60, 2012)*, *The Search for New Governance of Higher Education in Asia* (Palgrave Macmillan, 2010, en collaboration), et *Academic and Professional Identities in Higher Education: The Challenges of a Diversifying Workforce* (Routledge, 2010, en collaboration).

Contact : RIHE, Hiroshima University, Higashi-Hiroshima, 739-8512 Japan
[oba@hiroshima-u.ac.jp]



Bibliographie

OCDE (2013). Quels facteurs influencent la mobilité internationale des étudiants ? *Indicateurs de l'éducation à la loupe de l'OCDE*, 14, 1-4.

Tsuboi, K. (2012). Le recrutement des étudiants étrangers au Japon : la stratégie d'accueil des étudiants asiatiques et l'attractivité des universités japonaises. *Ryugakukoryu*, 1-12. [en japonais]

Yokota, K. et al. (2009). *Étude comparée sur les déterminants de la mobilité à l'étranger en Chine et au Japon*. Université Meiji. [en japonais]

Directeur de la publication

Antoine Grassin, Directeur général de Campus France

Comité de rédaction

Anne Benoit, Directrice des Études et de la Communication

Laurent Dureuil, Responsable géographique adjoint Asie - Extrême-Orient - Océanie

Mathilde Mallet, Directrice adjointe du département de la Promotion et de la Valorisation de l'Enseignement Supérieur

Fabien Roudier, Responsable de l'Espace Campus France à l'Ambassade de France au Japon

Édition

Anne Benoit, anne.benoit@campusfrance.org

Réalisation : Studio Boss - Paris

Impression, diffusion : Desbouis Grésil Imprimeur - Paris

Agence Campus France

28 rue de la Grange aux Belles

75010 Paris

www.campusfrance.org

Les Repères Campus France sont imprimés sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement.

Novembre 2013

ISSN 2117-8569

